

## Bretagne



12 000

11.2%

établissements



166 000

13.9%

salariés



129 400

13.3%

effectifs en équivalent  
temps plein



4.3 milliards d'€

13.1%

masse salariale

1<sup>ère</sup>

**région**

pour le poids de l'ESS  
dans l'économie

5%

**de croissance**

de l'emploi entre  
2011 et 2016

2 x

**plus d'emplois  
industriels**

dans l'ESS bretonne

2/3

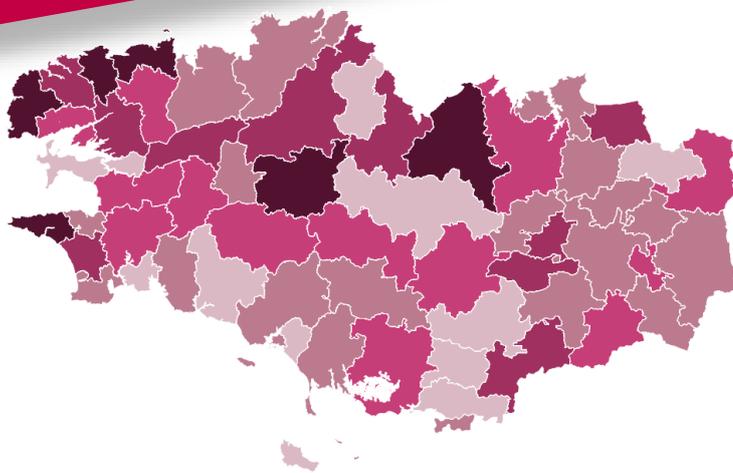
**de l'emploi  
régional**

de l'aide à domicile

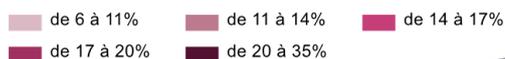
1 2000

**emplois**

dans le sport, la culture et les  
loisirs



% de l'ESS dans les effectifs salariés :



La Bretagne est une terre d'économie sociale et solidaire. C'est de loin la première région française pour le poids de l'ESS dans l'emploi local. Comme partout, l'ESS est un acteur majeur de la cohésion des territoires, que ce soit dans les services aux personnes les plus fragiles ou dans l'animation des territoires. L'ESS bretonne a par ailleurs la particularité d'être très présente dans des secteurs marchands essentiels à l'économie régionale, comme l'agro-alimentaire ou le tourisme.

# L'Économie sociale et solidaire ?

Ce sont des personnes qui s'organisent et entreprennent ensemble, constituant un mouvement social et économique se référant, dans ses statuts et dans ses pratiques, à un modèle d'entrepreneuriat s'appuyant sur des fondements forts :

**La personne au cœur de l'économie** : Le projet d'une organisation de l'ESS a une utilité collective ou sociale, réalisé au service d'un collectif et non au service de l'intérêt d'une seule personne

**Le fonctionnement démocratique** : les dirigeants sont élus et les décisions sont prises selon le principe « 1 personne : 1 voix » (et non en fonction du capital détenu).

**La liberté d'adhésion** : toute personne qui le souhaite peut participer, adhérer ou prendre des responsabilités dans une organisation de l'ESS

**Un modèle économique spécifique** : les excédents constitués et provenant d'une mixité de ressources sont prioritairement destinés au développement de l'activité car il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer et leur appropriation individuelle est interdite.

Historiquement composée de structures sous statut d'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles ou encore fondations), l'ESS s'est élargie à de nouvelles formes d'entrepreneuriat : économie solidaire, insertion par l'activité économique (IAE), entreprises adaptées et, plus récemment, l'entrepreneuriat social. Ces 3 dernières catégories peuvent aussi avoir un statut d'économie sociale.

L'ESS est présente dans l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie, depuis les services aux entreprises et aux personnes jusqu'à l'industrie, en passant par l'agriculture, le commerce ou le bâtiment.

A travers la loi de 2014, l'ESS est reconnue comme une composante essentielle de l'économie, elle apparaît aujourd'hui comme une alternative pertinente, une autre façon de faire de l'économie se souciant du partage des richesses produites, du développement local des territoires, de la qualité des emplois créés, de l'implication des citoyens dans les projets, de responsabilité sociale ou sociétale...

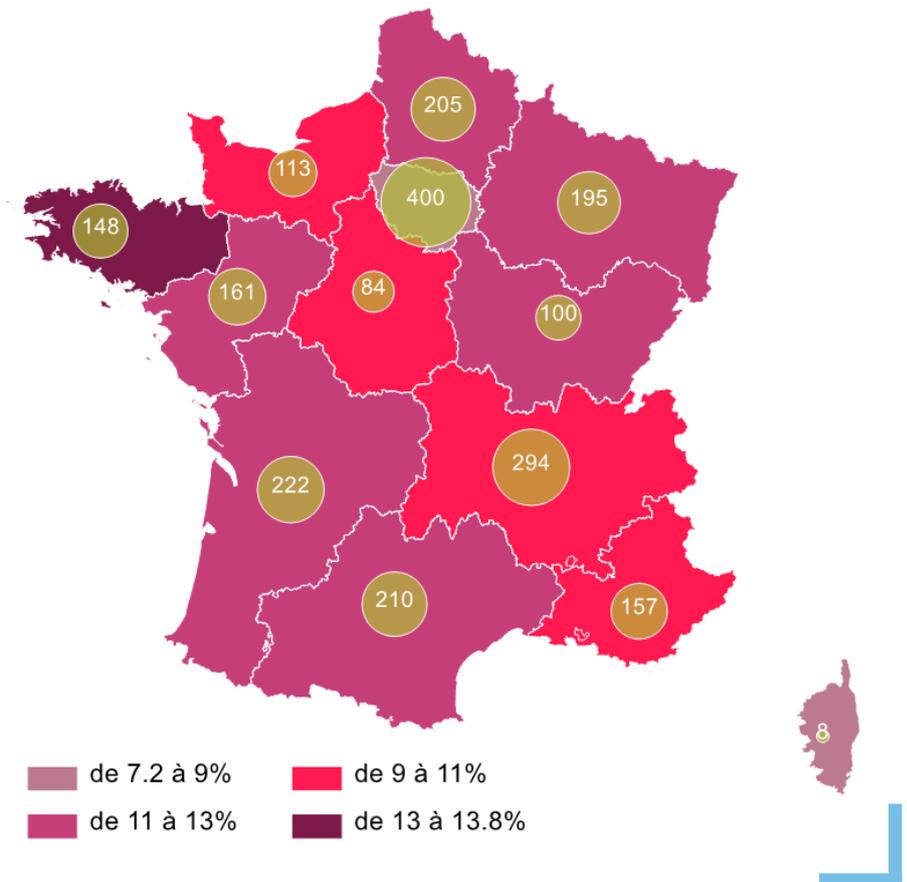
# L'ESS bretonne en France

## La Bretagne largement en tête

La Bretagne est de loin la première région française pour le poids de l'ESS dans l'économie avec 13.8% de l'emploi régional (148 000 salariés).

La Bretagne est largement en tête sur cet indicateur. La deuxième région étant les Pays de Loire où l'ESS ne représente que 12.4% des effectifs. La Bretagne se distingue donc très nettement des autres régions. Cette situation s'explique notamment par l'importance de l'ESS dans les secteurs marchands et l'enseignement.

### Emploi et poids de l'ESS selon les Régions



Source : INSEE FLORES 2018, Effectifs salariés de l'ESS en milliers, , poids de l'ESS dans les effectifs salariés en %

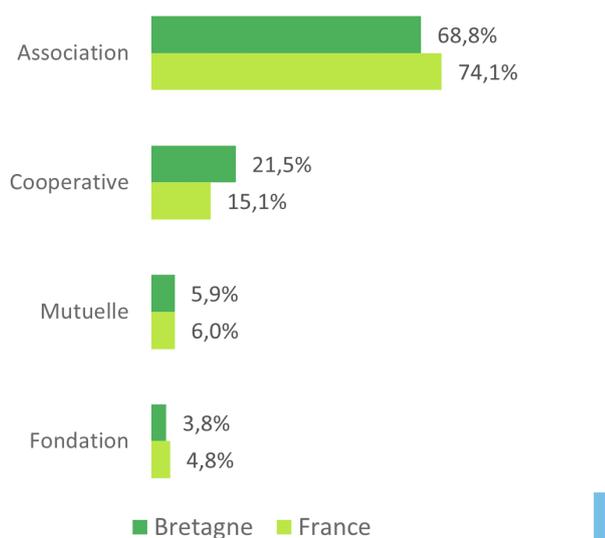
# Statuts de l'ESS | Chiffres-clefs

## Chiffres-clefs des statuts de l'ESS en Bretagne

	Etablissements			Entreprises			Effectifs fin d'année en milliers			ETP sur l'année en milliers			Masse salariale brute en milliards d'€		
	Vol.	% ESS	% Eco.	Vol.	% ESS	% Eco.	Vol.	% ESS	% Eco.	Vol.	% ESS	% Eco.	Vol.	% ESS	% Eco.
<b>Associations</b>	9912	82,7	9,2	8335	91,5	9,6	119	71,8	10,0	89	68,8	9,2	2,7	62,2	8,2
<b>Coopératives</b>	1623	13,5	1,5	723	7,9	0,8	32	19,3	2,7	28	21,5	2,9	1,2	27,0	3,5
<b>Mutuelles</b>	368	3,1	0,3	28	0,3	0,0	9	5,3	0,7	8	5,9	0,8	0,3	6,8	0,9
<b>Fondations</b>	89	0,7	0,1	19	0,2	0,0	6	3,6	0,5	5	3,8	0,5	0,2	4,1	0,5
<b>ESS</b>	11992	100	11,2	9105	100	10,5	166	100,0	13,9	130	100	13,3	4,4	100,0	13,1

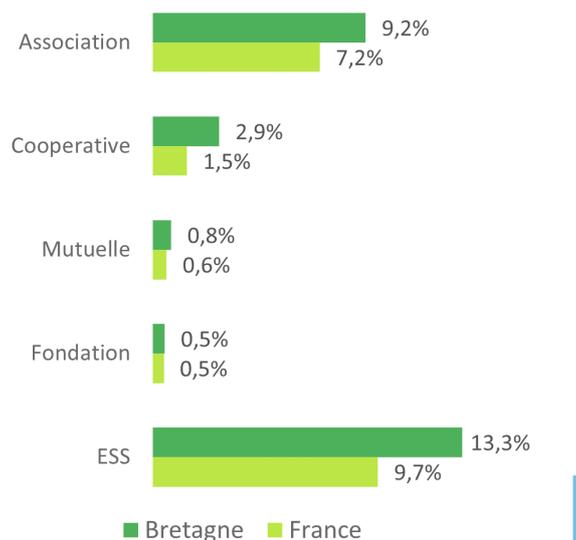
Source : INSEE FLORES 2020 statuts de l'ESS, entreprises et établissements employeurs, effectifs salariés fin 2020, Effectifs en équivalent temps plein sur l'année, masse salariale brute sur l'année

## Poids des emplois de l'ESS dans l'économie en Bretagne et en France



Source : INSEE FLORES 2020, statuts de l'ESS, ETP, poids dans l'ESS, Bretagne, France

## Répartition de l'emploi par statut en Bretagne et en France



Source : INSEE FLORES 2020, statuts de l'ESS, ETP, poids des statuts de l'ESS dans l'ensemble de l'économie, Bretagne, France

# Taille des établissements par statut

## 71% de l'emploi dans les associations

**Les associations sont le premier statut de l'ESS en volume d'emplois.** C'est également le statut le plus diversifié en termes de secteurs d'activité. Elles représentent 71% des effectifs en équivalent temps plein (ETP), 92.4% des entreprises et 84% des établissements.

Le poids de l'emploi associatif dans l'économie régionale est de 10,1% soit 2 points au dessus de la moyenne nationale.

Les coopératives représentent près de 26 000 ETP en Bretagne, soit 2,6% de l'emploi régional. **Le poids de ce statut est bien plus élevé qu'en moyenne nationale du fait d'un important développement des coopératives agricoles et financières.** Le poids des coopératives dans l'ESS (19.5% de l'emploi) est ainsi plus important qu'en France (14%).

## 30% des grandes entreprises bretonnes sont dans l'ESS

Quelque soit le statut de l'ESS - y compris les associations— **la taille moyenne des établissements de l'ESS est supérieure à ce que l'on observe dans le reste de l'économie privée (7 ETP par établissements)**

Les moyennes et grandes entreprises représentent 4.1% des structures de l'ESS contre 1.8% dans le privé (hors ESS). **L'ESS représente 30 % des grandes entreprises du secteur privé en Bretagne.** Enfin 56% des salarié.e.s de l'ESS travaillent dans des moyennes et grandes entreprises contre 43% dans le reste de l'économie privée.

A l'exception du statut associatif, on observe que **les établissements bretons de l'ESS sont de taille moyenne supérieure à la moyenne nationale**

Taille des établissements de l'ESS en ETP

Source : INSEE FLORES 2018, Bretagne, statuts, taille moyenne des établissements en ETP

# Secteurs de l'ESS | Chiffres-clefs

## Chiffres-clefs des secteurs de l'ESS

	Etablissements			ETP			Masse salariale en millions d'€		
	Vol.	%Eco	% ESS	Vol.	% ESS	% Eco	Vol.	% ESS	% Eco
<b>Action sociale</b>	<b>1415</b>	<b>11,8%</b>	<b>55,7%</b>	<b>40031</b>	<b>30,9%</b>	<b>55,6%</b>	<b>1061</b>	<b>24,6%</b>	<b>53,9%</b>
<i>dont accueil des jeunes enfants</i>	137	1,1%	41,6%	988	0,8%	46,2%	25	0,6%	49,3%
<i>dont aide a domicile</i>	213	1,8%	46,4%	6528	5,0%	61,3%	163	3,8%	63,5%
<i>dont aide par le travail</i>	109	0,9%	90,8%	7793	6,0%	93,8%	139	3,2%	91,6%
<i>dont autres actions sociales sans hébergement</i>	437	3,6%	61,2%	6013	4,6%	47,4%	183	4,2%	47,3%
<i>dont hébergement medico-social et social</i>	519	4,3%	56,6%	18709	14,5%	48,9%	552	12,8%	49,1%
<b>Enseignement</b>	<b>1876</b>	<b>15,6%</b>	<b>39,0%</b>	<b>24978</b>	<b>19,3%</b>	<b>33,0%</b>	<b>843</b>	<b>19,5%</b>	<b>31,5%</b>
<i>dont enseignement primaire, secondaire et supérieur</i>	1197	10,0%	38,6%	22392	17,3%	34,2%	759	17,6%	32,0%
<i>dont Formation continue d'adultes</i>	181	1,5%	19,8%	1475	1,1%	28,1%	49	1,1%	28,4%
<i>dont enseignement culturel</i>	498	4,2%	62,6%	1111	0,9%	22,7%	34	0,8%	26,6%
<b>Santé</b>	<b>248</b>	<b>2,1%</b>	<b>7,0%</b>	<b>9594</b>	<b>7,4%</b>	<b>12,5%</b>	<b>373</b>	<b>8,7%</b>	<b>14,1%</b>
Arts, spectacles	<b>971</b>	8,1%	78,5%	<b>1288</b>	1,0%	47,1%	<b>43</b>	1,0%	48,5%
Sport, loisirs	<b>2263</b>	18,9%	75,6%	<b>2828</b>	2,2%	54,4%	<b>75</b>	1,7%	38,6%
Animation	<b>2011</b>	16,8%	98,8%	<b>5447</b>	4,2%	97,4%	<b>167</b>	3,9%	96,5%
Hébergement et restauration	<b>170</b>	1,4%	1,7%	<b>1195</b>	0,9%	4,0%	<b>34</b>	0,8%	4,5%
Agriculture, sylviculture et pêche	<b>78</b>	0,7%	0,9%	<b>1410</b>	1,1%	6,5%	<b>50</b>	1,2%	8,2%
Industrie, construction	<b>213</b>	1,8%	1,1%	<b>6443</b>	5,0%	2,9%	<b>215</b>	5,0%	2,7%
Commerce	299	2,5%	1,5%	5980	4,6%	4,6%	209	4,8%	5,1%
Activités financières et d'assurance	<b>948</b>	7,9%	20,4%	<b>16600</b>	12,8%	52,5%	<b>810</b>	18,8%	52,6%
Soutien aux entreprises	<b>1192</b>	9,9%	8,6%	<b>11574</b>	8,9%	13,2%	<b>367</b>	8,5%	11,8%
Divers	<b>308</b>	2,6%	2,4%	<b>2043</b>	1,6%	1,0%	<b>63</b>	1,5%	0,9%
<b>Total</b>	<b>11992</b>	<b>100,0%</b>	<b>11,2%</b>	<b>129411</b>	<b>100,0%</b>	<b>13,3%</b>	<b>4310</b>	<b>100,0%</b>	<b>13,1%</b>

Source : INSEE FLORES 2020, ESS, Ensemble de l'économie (publique et privée), effectifs au 31/12, Etablissements employeurs, Masse salariale annuelle brute en millions d'€, secteurs d'activités (Naf rev2), volumes, poids du secteur dans l'ESS, poids de l'ESS sur le secteur en %

Lecture : L'ESS compte 4003 EPT dans l'action sociale, soit 55.6% des ETP du secteur. L'action sociale représente 30.9% des ETP de l'ESS

# Secteurs de l'ESS

## Un tiers des salarié.e.s de l'ESS dans l'action sociale

Souvent assimilée à l'action sociale, l'ESS ne compte pourtant que 32.7% de ses effectifs salariés et 11.5% de ses établissements sur ce périmètre d'activités. Ce secteur reste pour autant un de ceux où l'ESS occupe une place prépondérante avec 57.6% des effectifs salariés de la Région. **L'hébergement social et médico-social** (de personnes âgées, handicapées ou en difficultés) **emploie 43% des salariés du secteur social de l'ESS.**

## 48% de l'emploi dans les activités financières

L'ESS représente 48% de l'emploi dans les activités bancaires et d'assurance. Ce pourcentage n'est que de 29% en France. **Les banques coopératives d'envergure nationale sont fortement implantées en Bretagne** et la Région a la particularité d'héberger un important groupe bancaire régional sous statut coopératif.

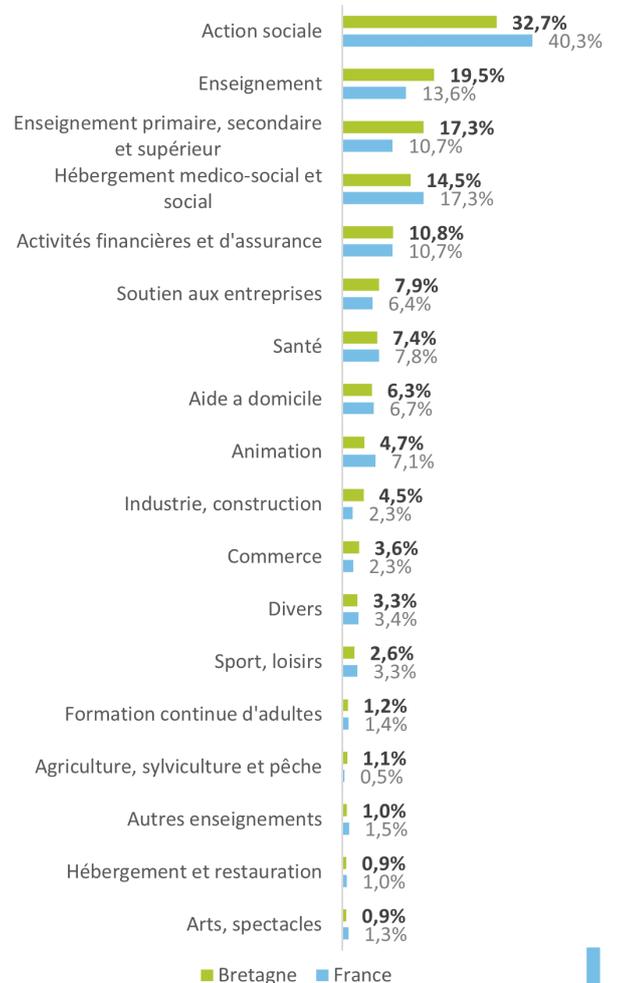
## Industrie et construction : 9% des emplois de l'ESS

L'ESS occupe une place modeste sur les secteurs du commerce (4%), de l'industrie et de la construction (3%). Cependant, ces secteurs sont loin d'être marginaux dans l'ESS bretonne puisqu'ils emploient 9% de ses effectifs salariés. **Ce pourcentage est deux fois plus élevé qu'en France.**

Cette singularité, l'ESS bretonne la doit au développement des coopératives de commerce et de transformation de produits agricoles, mais également à un tissu important de SCOP dans le BTP.

L'importance de l'ESS dans le soutien aux entreprises (12% des salariés) est également à relier au monde agricole. La Bretagne compte un grand nombre de groupements d'employeur agricoles, de centres de gestion agricoles et d'autres structures d'appui technique sous statut associatif.

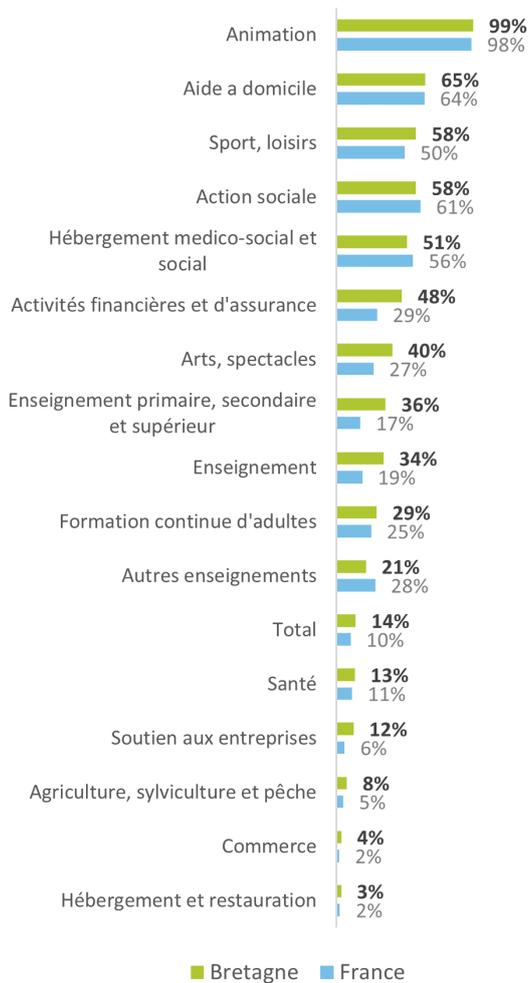
## Répartition sectorielle de l'emploi de l'ESS en Bretagne et en France



Source : INSEE FLORES 2018, ESS, effectifs au 31/12, répartition sectorielle des effectifs en % en Bretagne et en France

# Poids de l'ESS dans l'emploi par secteur

## Poids de l'ESS dans l'emploi par secteur en Bretagne et en France



Source : INSEE FLORES 2018, ESS, Ensemble de l'économie, Poids de l'ESS par secteur en % des effectifs en Bretagne et en France

## 29% des emplois régionaux de la formation continue

L'enseignement est le 2ème secteur d'activités de l'ESS. Il représente 20% de ses effectifs.

88% des effectifs de l'enseignement se situent dans la formation initiale, du primaire à l'enseignement supérieur. Il s'agit principalement d'associations gestionnaires d'établissements d'enseignement privé sous contrat (OGEC, écoles Diwan, Maisons familiales rurales, lycées techniques agricoles...). **L'ESS représente 36% des salarié.e.s de ce secteur en Bretagne.** Ce poids est extrêmement élevé comparé à la moyenne nationale de 17%, il reflète l'importance de l'enseignement privé dans le paysage régional.

L'ESS a également un rôle important dans la formation continue d'adulte puisqu'elle représente 29% de ses salarié.e.s.

## Plus de 13000 emplois dans l'animation du territoire

L'ESS représente **86% des établissements et 73% des emplois des secteurs de la culture, du sport et de l'animation.** Elle joue un rôle fondamental dans l'attractivité des territoires bretons en matière de services aux particuliers.

On observe par ailleurs qu'en moyenne nationale, le poids des emplois de l'ESS sur cet ensemble d'activités n'est que de 67%.

# Taille des établissements par secteur

## Sur tous les secteurs, des établissements plus grands que dans l'économie privée

### La taille des établissements de l'ESS est très hétérogène selon les secteurs d'activités.

Dans le spectacle vivant (si on n'inclue pas l'intermittence) ou le sport les effectifs permanents excèdent rarement les 2 ETP.

Dans l'action sociale cohabite des petites structures (ex : établissement d'accueil de jeunes enfants) avec des établissements de taille importante dans l'hébergement social et médico-social ou de la santé.

Les établissements de l'ESS bretonne ont des tailles moyennes supérieures à celles observées en moyenne nationale quelque soit le secteur d'activité.

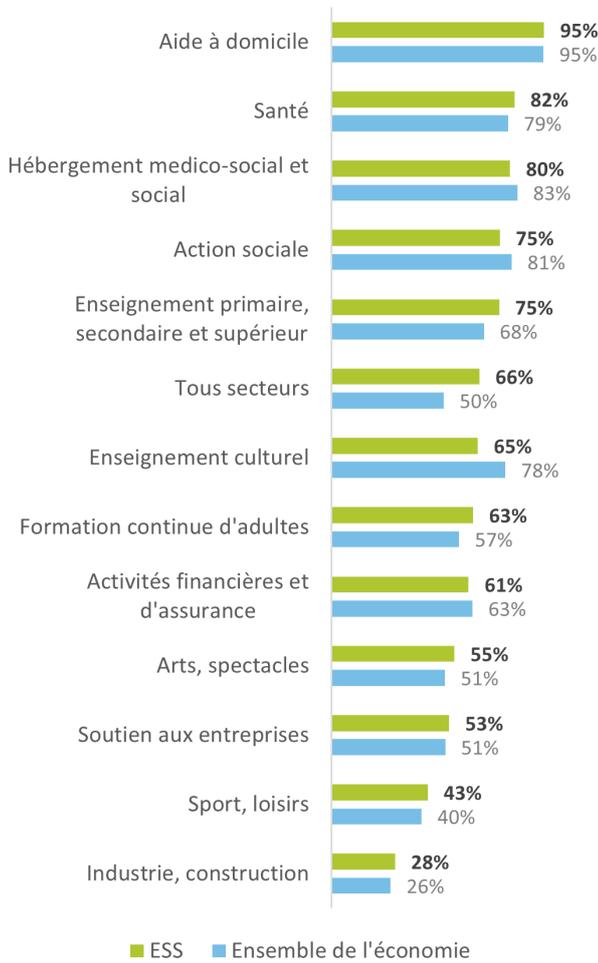
## Taille moyenne des établissements par secteur en Bretagne et en France



Source : INSEE FLORES 2018, ESS, Bretagne, France, effectif moyen en ETP par établissement,

# Mixité des secteurs de l'ESS

## % de femmes selon les secteurs dans l'ESS et l'ensemble de l'économie



Source : INSEE FLORES 2018, ESS, ensemble de l'économie, postes, , pourcentage de femmes

## 66% de femmes dans l'ESS, comme dans le public

Le pourcentage de femmes dans l'ESS est de 66% contre 50% dans l'ensemble de l'économie.

**Le profil de l'ESS se rapproche de celui du secteur public qui compte 34% d'hommes et 66% de femmes.** Les principaux secteurs de l'ESS sont aussi des secteurs majeurs du public (enseignement, santé, action sociale), des secteurs avec une faible proportion d'hommes parmi les salarié.e.s.

L'ESS est polarisée entre des statuts à dominance d'emploi féminin - associations (70% de femmes), mutuelles (77% de femmes) et fondations (78% de femmes) - et le statut coopératif relativement mixte (54% d'hommes) mais à dominante masculine.

## 89% des salarié.e.s évoluent dans des secteurs non-mixtes

La féminisation de l'emploi de l'ESS tient principalement à **l'importance en son sein des secteurs les plus féminisés de l'économie** : enseignement, action sociale, santé. Ces secteurs représentent près de 60% de l'emploi de l'ESS et affichent des pourcentages de femmes parmi les salarié.e.s supérieurs à 75%.

Secteur à secteur, on observe **peu d'écart en termes de mixité entre l'ESS et l'ensemble de l'économie.**

La plus forte proportion d'hommes dans l'action sociale tient principalement à l'importance de l'aide par le travail (ESAT principalement). Les activités des ESAT sont en effet essentiellement portées par des structures associatives et leurs activités sont moins féminisées que le reste des activités de l'action sociale.

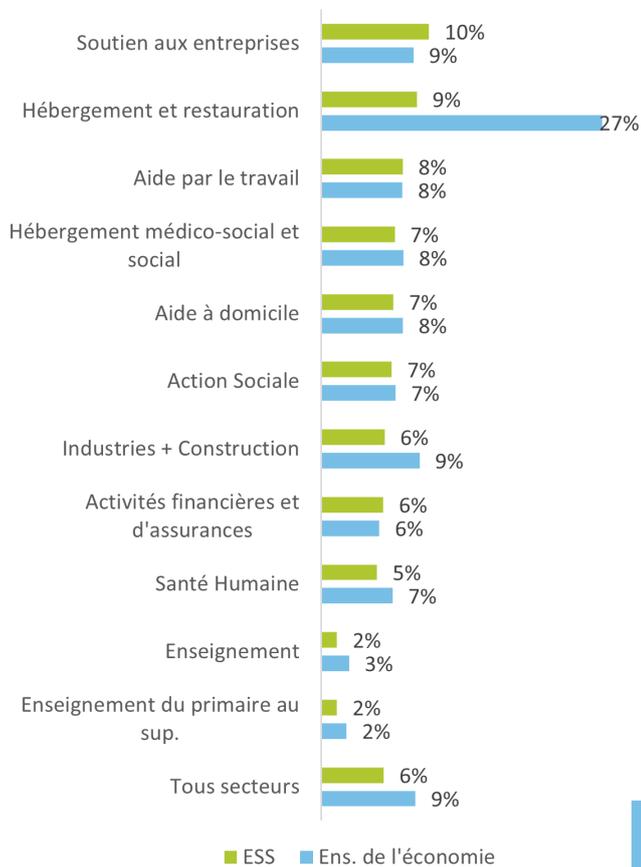
L'enseignement apparaît plus féminisé car dans l'ESS l'enseignement supérieur—plus masculinisé— est peu présent.

**La grande majorité des salarié.e.s de l'ESS évolue donc dans des environnements professionnels non mixtes.**

Seuls les secteurs du sport, des arts et spectacles et du soutien aux entreprises sont mixtes (aucun des deux sexes ne dépasse 60%). **Ces secteurs mixtes ne représentent que 11.5% des effectifs de l'ESS.**

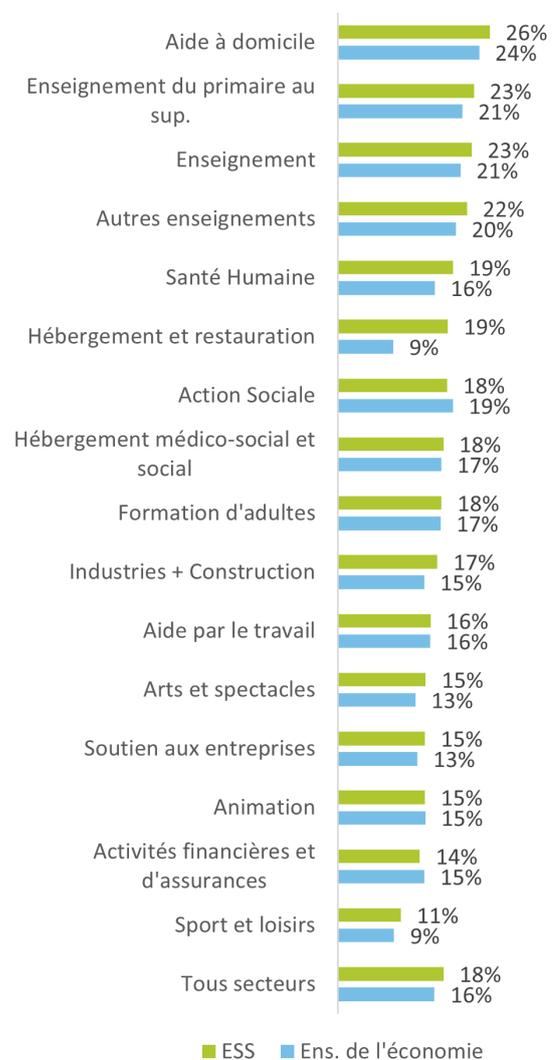
# Ages des salarié.e.s par secteur

## % de salarié.e.s de moins de 25 ans



Source : INSEE DSN 2019, postes au 31/12, ESS, secteurs naf rev2, % de salarié.e.s de moins de 25 ans

## % de salarié.e.s de plus de 55 ans



Source : INSEE DSN 2019, postes au 31/12, ESS, secteurs naf rev2, % de salarié.e.s de moins de plus de 55 ans

## Des salarié.e.s plus âgé.e.s

L'ESS ne compte que 6% de salarié.e.s de moins de 25 ans contre 9% dans l'ensemble de l'économie. Les plus de 55 ans sont surreprésentés avec 18% des effectifs salariés.

Les secteurs qui affichent les proportions de moins de 25 ans les plus élevées sont le soutien aux entreprises, et l'hébergement-restauration.

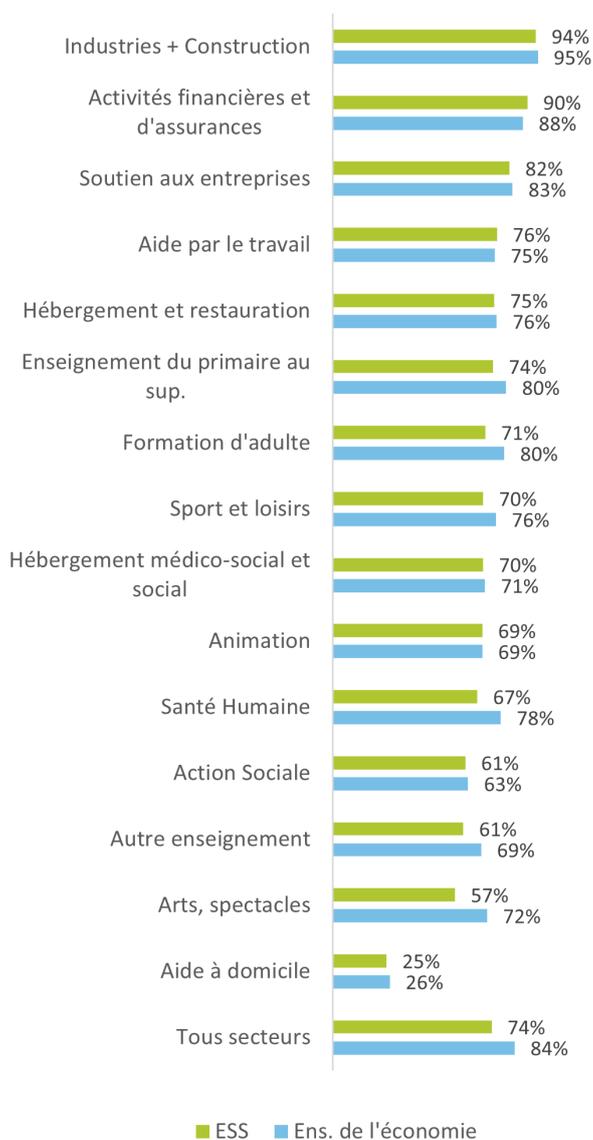
A l'opposé  **dans l'aide à domicile et l'enseignement, près du quart des effectifs a plus de 55 ans.**

Secteur à secteur, il y a globalement peu d'écart entre l'ESS et l'ensemble de l'économie.

On observe des divergences plus marquées dans l'industrie et la construction avec un écart de 2 points entre l'ESS et l'ensemble de l'économie pour la proportion de moins de 25 ans.

# Condition d'emploi par secteur

## Taux de temps complet par secteur



Source : INSEE DSN 2019, ESS, Ensemble de l'économie, Bretagne, postes en ETP sur l'année, conditions d'emplois (% de temps complet)

## 61% de temps complet dans l'action sociale

Le taux de temps de complet est de 74% dans l'ESS contre 84% dans l'ensemble de l'économie. Cet écart s'explique essentiellement par la structuration sectorielle de l'ESS.

**Les principaux secteurs de l'ESS présentent des taux de complets relativement faibles mais peu d'écart avec l'ensemble de l'économie** (sur ces mêmes secteurs).

Ainsi le principal secteur de l'ESS, l'action sociale, présente 61% de temps complets, un taux qui s'établit à 63% pour l'ensemble de l'économie. On observe le plus faible taux de temps complet dans l'aide à domicile.

A l'opposé **les franges « marchandes » de l'ESS, affichent les taux de temps de complet les plus élevées** (industrie, construction, activités financières et d'assurance) en cohérence avec ce que l'on observe dans l'ensemble de l'économie.

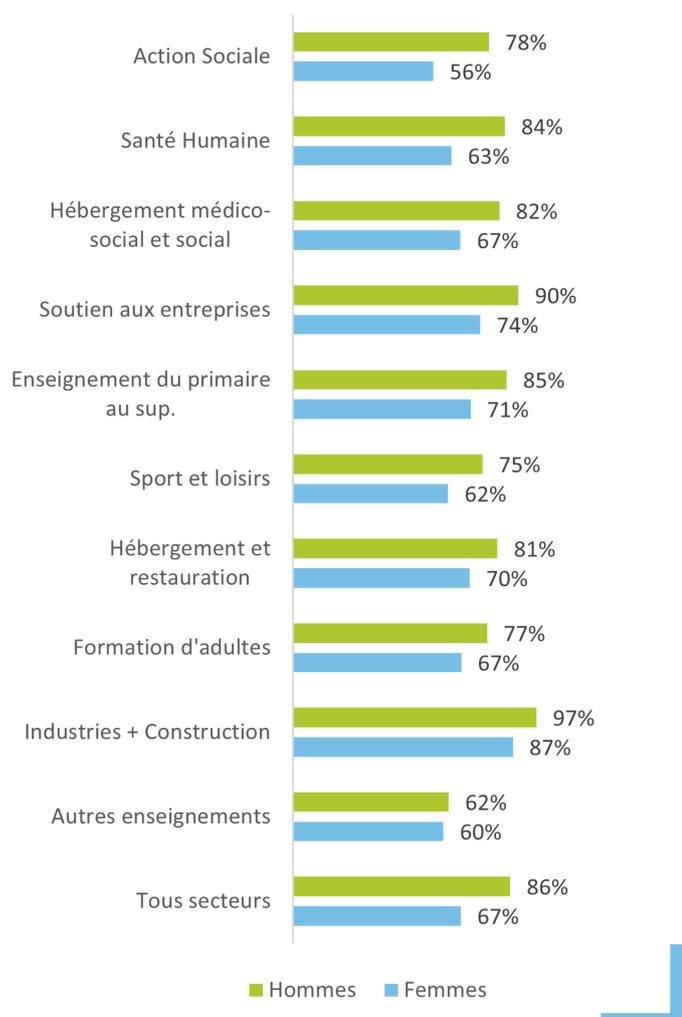
Quelques secteurs affichent un écart marqué entre l'ESS et la moyenne de l'économie. Ces différentiels s'expliquent par des natures d'activité différentes.

Dans le secteur arts et spectacles, le taux de temps de complet n'est que de 57% dans l'ESS contre 72% dans l'ensemble de l'économie. En effet **l'ESS porte l'essentielle des activités de création artistiques** tandis que les structures publiques et privées (hors ESS) se concentrent sur des activités d'administration ou de diffusion où les temps partiels sont moins fréquents.

On observe un différentiel important dans la santé (67% dans l'ESS contre 78% dans l'ensemble de l'économie). Il s'explique par **l'importance—dans l'ESS—des services de soins infirmiers à domicile**, activités à forte prévalence du temps partiel.

# Conditions d'emploi selon les sexes

## Taux de temps complet par secteur selon les sexes



Source : INSEE DSN 2019, ESS, Bretagne, postes en ETP sur l'année, conditions d'emplois (% de temps complet), sexe

## Près de 20 points d'écart entre hommes et femmes

Dans l'ESS bretonne **86% des postes occupés par des hommes sont à temps complet contre 67% pour les femmes.**

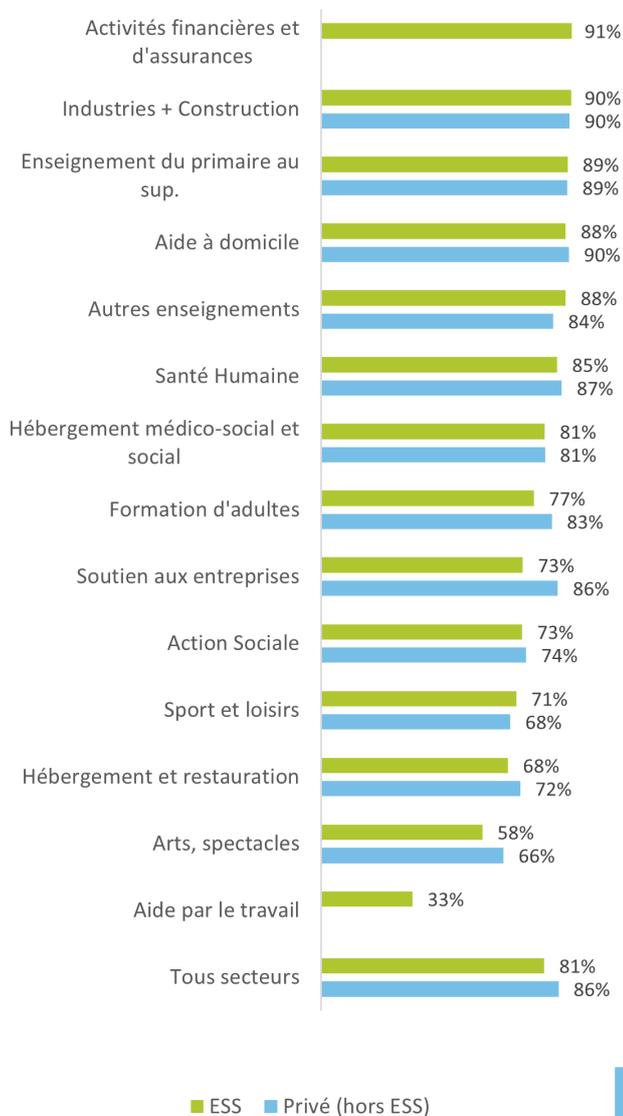
Pour l'ensemble de l'ESS, ce différentiel entre hommes et femmes (19 points) est identique à ce que l'on observe dans l'ensemble de l'économie. Les mutuelles se situent dans cette moyenne. Cet écart est légèrement moins marqué dans les associations : 18 points.

**C'est dans les coopératives que l'écart hommes / femmes est le plus contenu (12 points) et dans les fondations où il est le plus marqué (21 points).**

L'action sociale est le secteur où les différences de conditions d'emploi sont les plus marquées : 78% de temps complets pour les hommes et 56% pour les femmes. **Ces écarts sont liés à la répartition verticales des sexes dans les organisations.** Dans l'action sociale, les hommes représentent 27% des cadres et dirigeant.e.s et 25% des professions intermédiaires mais seulement 10% des employé.e.s dont les conditions d'emplois sont plus marquées par le temps partiel.

# Types de contrats par secteur

## Taux de CDI par secteur



## 81% de CDI dans l'ESS

C'est dans les activités financières et d'assurances que le taux de CDI est le plus élevé, dans l'aide par le travail où il est le plus bas (33%).

Sur ce dernier secteur, ce faible pourcentage s'explique par les contrats spécifiques des personnes en situation de handicap travaillant dans ces structures.

Dans le secteur arts et spectacles, le taux de CDI apparaît également faible en lien avec la place de l'intermittence dans l'activité.

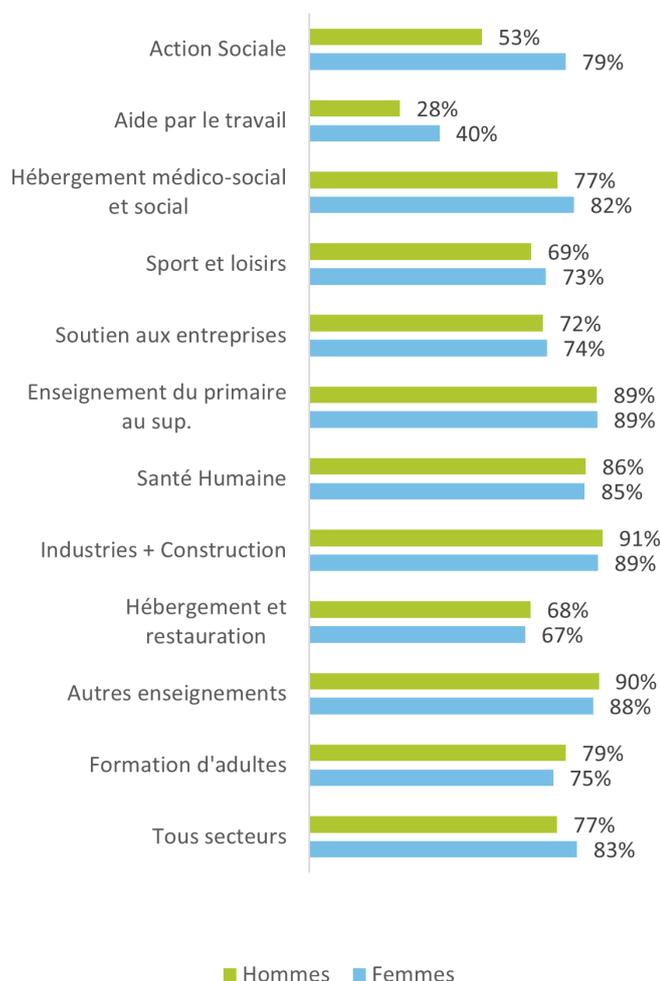
La proportion de CDI est de 81% contre 86% dans le privé (hors ESS). Secteur à secteur, il y a peu d'écart entre l'ESS et le reste de l'économie privée.

Des différentiels notables s'observent dans le soutien aux entreprises (en lien avec l'importance des structures de l'insertion par l'activité économique sur ce secteur) et le secteur Arts et spectacles.

Source : INSEE DSN 2019, ETP sur l'année, ESS et Privé (hors ESS), secteurs naf rev2, % de contrats en CDI

# Inégalités femmes-hommes sur les contrats de travail

## Taux de CDI -comparaison femmes – hommes



Source : INSEE DSN 2019, ETP sur l'année, ESS, secteurs naf rev2, % de contrats en CDI, sexe

## Plus forte proportion de CDI pour les femmes mais...

Globalement le pourcentage de CDI est plus élevé chez les femmes (83%) que chez les hommes (77%).

Cet écart tient principalement aux contrats spécifiques des bénéficiaires des structures de l'insertion par l'activité économique et des ESAT. Ces postes sont à 65% occupés par des hommes.

Les contrats d'insertion ou les contrats aidés (hors CDI ou CDD donc) représentent 8% des postes masculins mais seulement 4% des postes féminins (6% pour l'ensemble de l'ESS, 7% pour les associations).

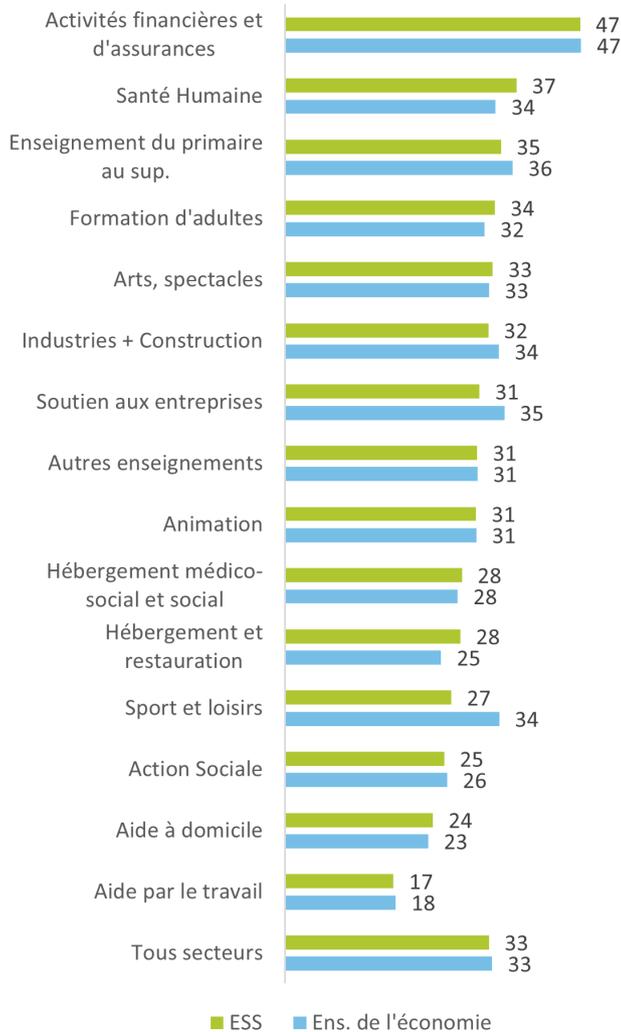
Il ne faut donc pas voir dans ces données une situation plus favorable aux femmes. Au contraire, on peut y voir une forme de discrimination opérée via le développement d'activités d'insertion plutôt tournées vers des métiers dits « masculins ».

En dehors de ces activités, le différentiel femmes-hommes quand à la proportion de CDI est peu marqué.

Contrairement aux conditions d'emploi et aux rémunérations, les contrats de travail n'apparaissent pas comme un facteur d'inégalités hommes femmes dans l'ESS.

# Rémunérations par secteur

## Remunération annuelle brute par secteur



Source : INSEE FLORES 2018, ESS, Ensemble de l'économie, Rémunération annuelle brute par ETP en milliers d'€

## Des rémunérations qui varient du simple au double suivant les secteurs

Les rémunérations au sein de l'ESS sont très hétérogènes. Elles **culminent dans les activités bancaires et d'assurance** et trouvent leur plus bas niveau dans l'action sociale (en particulier dans l'aide à domicile).

L'aide par le travail est un cas particulier car les données incluent les travailleurs handicapés des ESAT dont les contrats ne relèvent pas du droit du travail, une partie seulement de leur rémunération fait l'objet de cotisations sociales et sont donc comptabilisées dans les données présentées.

Les données du secteur Arts et spectacles sont à nuancer car l'indicateur est la rémunération annuelle pour un ETP. Ce secteur est caractérisé par une forte prévalence du temps partiel, des CDD et de l'intermittence.

## Peu d'écart de rémunération entre l'ESS et l'ensemble de l'économie

Pour un même secteur, on observe peu d'écart entre l'ESS et l'ensemble de l'économie.

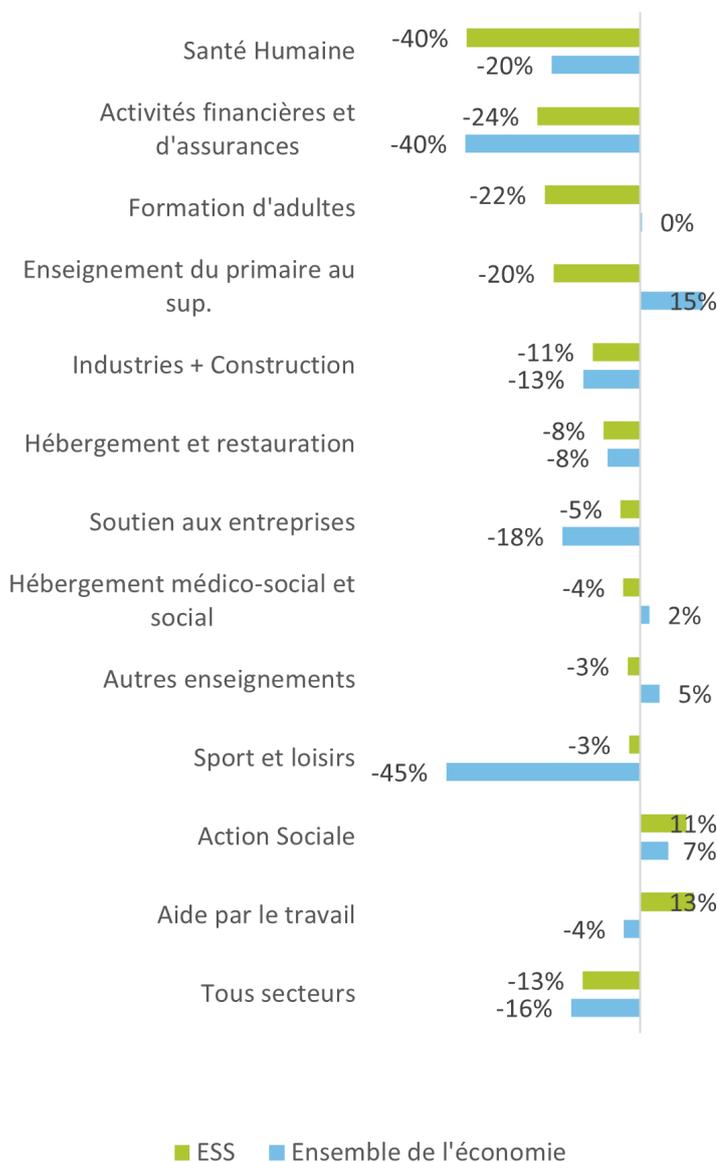
Les rémunérations par ETP apparaissent plus élevées dans la santé, la formation continue, l'hébergement et restauration

On observe des rémunérations sensiblement inférieures dans le sport. Cela s'explique notamment par le sport professionnel qui est majoritairement hors ESS.

Les rémunérations plus basses dans le soutien aux entreprises s'expliquent par une composante importante d'activité d'insertion par l'activité économique dans ce secteur de l'ESS. Les rémunérations, relativement faibles du personnel en insertion conduit à des rémunérations moyennes plus basses.

# Rémunérations selon les sexes

## Ecart de rémunération annuelle entre femmes et hommes



Source : INSEE FLORES 2018, ESS, Ensemble de l'économie, écart de Rémunération annuelle brute par ETP en % entre les femmes et les hommes

Lecture : sur le secteur de la santé, dans l'ESS les femmes gagnent 40% de moins que les hommes sur une année à temps plein, dans l'ensemble de l'économie les femmes gagnent 20% de moins que les hommes

## Un écart de rémunération de 13% entre femmes et hommes

L'écart de rémunération annuelle entre femmes et hommes pour un équivalent temps plein (ETP) est de 13% dans l'ESS bretonne contre 16% dans l'ensemble de l'économie.

C'est dans la santé que l'on trouve les écarts de rémunération par ETP les plus élevés. Cela reflète la répartition verticale des sexes dans les établissements de santé avec des postes d'employé.e.s peu rémunérés quasiment exclusivement occupés par des femmes. Mais cet écart s'explique également par la répartition horizontale des sexes l'intérieur du secteur. La proportion de femmes est plus importante dans les services de soins infirmiers à domicile où les rémunérations sont faibles et moins importante dans les hôpitaux où les rémunérations sont plus fortes.

Les activités financières et d'assurances (banques coopératives et mutuelles) s'illustre également par des écarts de rémunération élevés avant tout liés à la répartition verticale des sexes en lien un encadrement qui reste plus masculin.

A l'opposé les écarts de rémunérations sont présents mais contenus dans le sport ou l'hébergement médico-social en lien avec une féminisation de l'encadrement sur ce dernier secteur.

# Principaux métiers de l'ESS | Chiffres-clefs

	Nb de postes	%	Poids ESS	Salaire horaire	% de femmes	Ecart salaire F/H	% de - de 30 ans	% de + de 50 ans
Personnel enseignant du secondaire et du supérieur	11810	8,2%	37%	17,8	64,5%	-7%	6%	40%
Aides à domicile	9242	6,4%	48%	9,4	95,3%	2%	13%	46%
Enseignant.e.s du primaire	6230	4,3%	35%	15,3	ss	ss	ss	ss
Ouvrier.ère.s non qualifié.e.s de type industriel	6217	4,3%	19%	9,9	38,2%	0%	22%	27%
Aides-soignants	6211	4,3%	21%	11,8	91,5%	-1%	23%	28%
Agents de service hospitaliers	5586	3,9%	31%	10	84,4%	0%	22%	37%
Chargé.e.s de clientèle bancaire	4933	3,4%	78%	15,2	65,7%	-2%	23%	14%
Infirmi.er.ère.s	4547	3,2%	20%	14,6	87,6%	0%	24%	21%
Ouvri.er.ère.s agricoles et assimilés	4458	3,1%	19%	9,5	30,8%	-6%	31%	25%
Secrétaires	4163	2,9%	19%	11,1	95,8%	2%	10%	37%
Agents de service des établissements d'enseignement	3988	2,8%	38%	10,3	ss	ss	ss	46%
Technicien.ne.s (sauf technicien.ne.s tertiaires)	3956	2,7%	8%	14,1	35,7%	-20%	23%	26%
Anima.teur.trice.s socioculturel.le.s et de loisirs	3625	2,5%	69%	10,5	65,2%	-2%	24%	20%
Aides médico-psychologiques	3366	2,3%	75%	10,8	83,7%	0%	15%	27%
Autres employé.e.s administrat.if.ive.s	3256	2,3%	14%	11,2	76,7%	-2%	21%	26%
Educat.eur.rice.s spécialisé.e.s	3149	2,2%	50%	13,3	74,1%	-3%	17%	20%
Cadres des services administratifs et financiers	3107	2,2%	18%	20,8	56,9%	-22%	2%	43%
Employé.e.s des services comptables ou financiers	2781	1,9%	18%	11,6	84,2%	-3%	15%	36%
Monit.eur.rice.s et éducat.eur.rices sport.if.ive.s	2513	1,7%	56%	11	29,0%	0%	32%	17%
Ingénieur.e.s et cadres techniques d'entreprises	2160	1,5%	4%	20,5	30,8%	-13%	9%	30%
Format.eur.rice.s	2013	1,4%	32%	11,9	59,9%	-15%	8%	32%
Technicien.ne.s médic.aux.ales	1922	1,3%	14%	13,1	82,3%	-7%	20%	22%
Cadres commerciaux de la banque	1819	1,3%	68%	21	47,6%	-5%	3%	30%
Ouvri.er.ère.s qualifié.e.s du bâtiment et des travaux publics	1813	1,3%	2%	11,5	22,7%	-22%	14%	37%
Divers personnels des services directs aux particuliers	1787	1,2%	5%	9,4	64,5%	1%	20%	28%
Ouvrier.ère.s qualifié.e.s de l'industrie agro-alimentaire	1574	1,1%	7%	11,5	37,0%	-7%	14%	32%
Surveillant.e.s et aides-éducat.eur.rice.s des établissements d'enseignement	1457	1,0%	16%	8,2	65,7%	-4%	12%	36%
Maîtrise et technicien.ne.s des services financiers ou comptables	1441	1,0%	23%	14	71,5%	-13%	12%	35%
Employé.e.s des services techniques des banques et des assurances	1425	1,0%	36%	12,2	ss	ss	16%	29%
Cadres de l'intervention socio-éducative	1424	1,0%	81%	19,2	64,0%	-7%	3%	39%

Source : INSEE DSN 2019, nomenclature PCS des métiers adaptée à l'ESS, ESS, Bretagne, nombre de postes sur l'année, Poids du métier en % dans les effectifs, Poids de l'ESS dans le métier en %, Salaire horaire net médian en €, % de femmes dans le métier, Ecart de salaire horaire femmes/hommes, % de moins de 30 ans, % de plus de 50 ans

## Les principaux métiers de l'ESS sont non mixtes

Sur ces 30 métiers qui constituent 78% des postes de l'ESS, seuls 2 sont mixtes.

Parmi ces 30 métiers de l'ESS, on ne compte que 7 métiers à dominante masculine (% d'hommes supérieur à 40%). Ce sont soit des métiers d'ouvriers (des activités agro-industriels, ou des services aux entreprises dans l'insertion par l'activité économique) ou des métiers techniques : techniciens, ingénieurs... L'ESS n'échappe pas aux stéréotypes de genre.

## En Bretagne, l'ESS est dominante sur les métiers bancaires

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, ce n'est pas sur les métiers du social que l'ESS occupe la position la plus dominante mais sur les métiers bancaires. L'ESS représente 78% des postes de chargé.e.s de clientèle bancaire, 68% des cadres commerciaux de la banque. Ceci est le reflet prééminence des banques coopératives en Bretagne.

## Des écarts de salaire femmes hommes plus élevés dans les cadres et professions intermédiaires

A quelques rares exceptions (aide à domicile), Les écarts de salaires horaires entre femmes et hommes sont en défaveur des femmes.

Ces écarts restent cependant assez contenus sur tous les métiers d'employé.e.s (entre 1 et 3%) et de professions intermédiaires du social, de l'animation ou du sport.

Cet écart s'amplifie dès que l'on monte dans les organigrammes : 22% chez les cadres administratifs et financiers, 15% chez les format.eurs.rices.

Mais ces différentiels sont à analyser avec précaution, car comme on l'a vu femmes et hommes n'évoluent pas dans les mêmes secteurs, secteurs qui sont déterminants dans le niveau de rémunération.

## Près de la moitié des aides à domicile ont plus de 50 ans

Les métiers d'aide à domicile et d'agents de services des établissements d'enseignement comptent les proportions de plus de 50 ans les plus élevées. A l'opposé les métiers d'animat.eur.rice.s sporti.f.ve.s affichent les plus faibles proportions de cette tranche d'âges.

Le métier d'éducat.eur.rice sporti.f.ve montre près d'un tiers de moins de trente ans

Les jeunes sont peu représentés chez les enseignant.e.s (6% de moins de 30 ans, ainsi que les cadres de l'intervention socio-éducative (3% de moins de 30 ans).

# Emploi et poids de l'ESS selon les pays

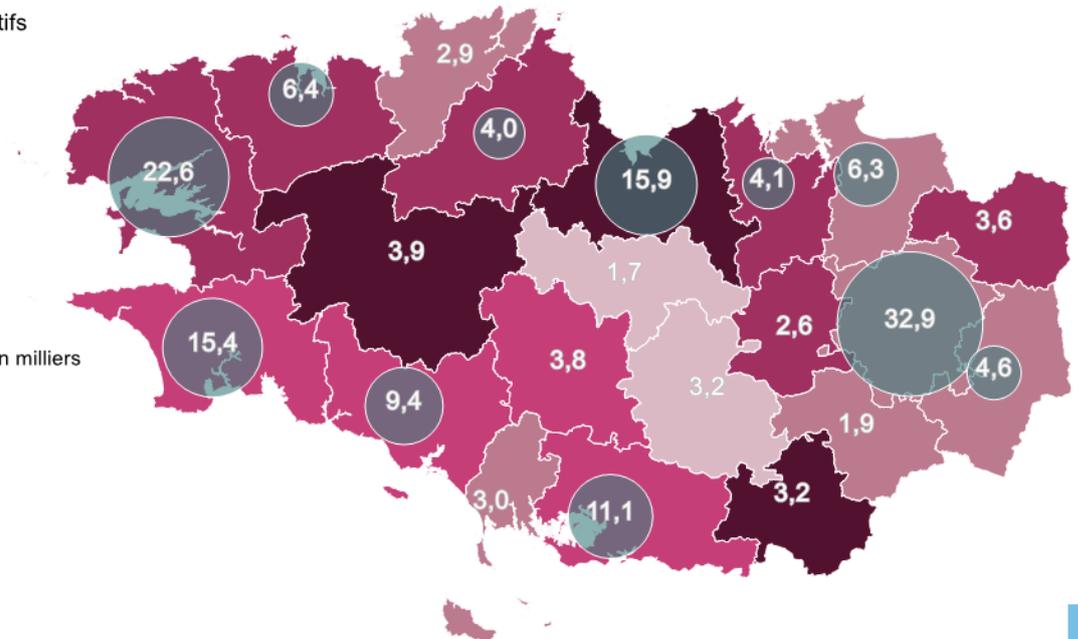
## Effectifs salariés de l'ESS et poids dans l'emploi selon les pays

Poids de l'ESS dans les effectifs salariés en % :

- de 9 à 11%
- de 11 à 13%
- de 13 à 15%
- de 15 à 17%
- de 17 à 20%

Cercles proportionnels :

- Effectifs salariés de l'ESS en milliers



Source : INSEE FLORES 2018, pays de Bretagne, ESS, effectifs au 31/12 en milliers, % des effectifs de l'ESS dans l'ensemble de l'économie

## Le poids de l'ESS dans l'emploi varie fortement selon les territoires

Le nord du Finistère ainsi que les Côtes d'Armor affichent des poids de l'ESS particulièrement élevés. Cette situation s'origine dans l'importance de l'ESS dans l'action sociale et les activités financières pour le Finistère, dans l'industrie agro-alimentaire pour les Côtes d'Armor.

Redon agglomération se démarque également par un poids considérable de l'ESS dans l'emploi à relier avec l'importance de l'emploi dans l'aide à domicile.

# Emploi et poids de l'ESS selon les EPCI

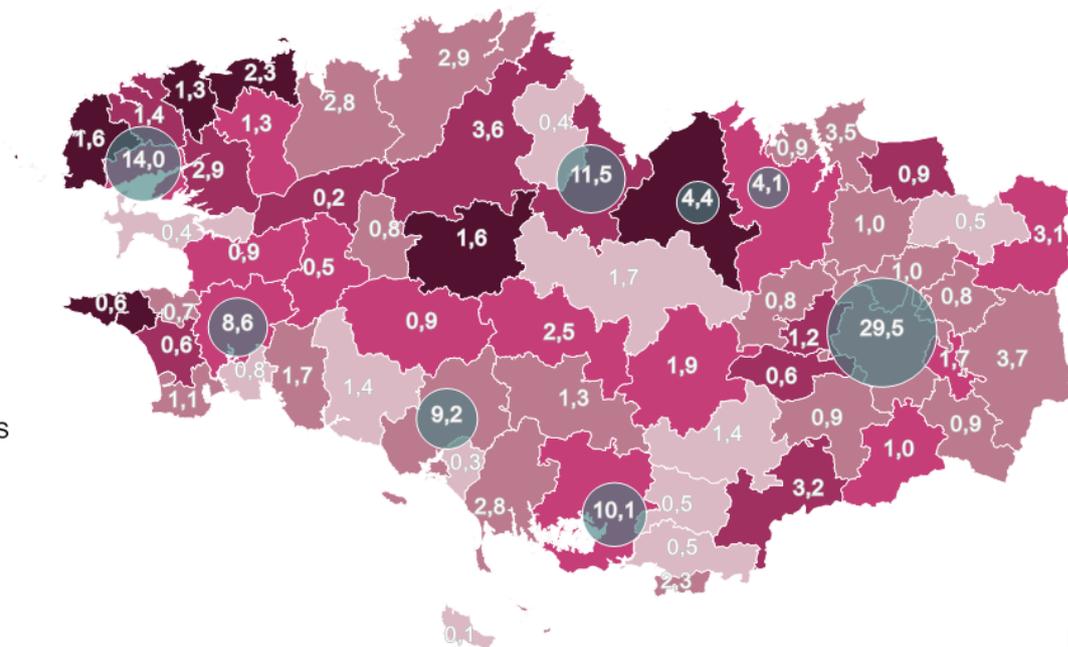
## Effectifs salariés de l'ESS et poids dans l'emploi selon les EPCI

% de l'ESS dans les effectifs salariés :

- de 6 à 11%
- de 11 à 14%
- de 14 à 17%
- de 17 à 20%
- de 20 à 35%

Cercles proportionnels

Effectifs salariés de l'ESS en milliers



# L'ESS et son observation

## L'Observatoire

« Ce qui ne se compte pas ne compte pas. » Cela pourrait être la maxime qui a présidé à l'émergence des observatoires régionaux de l'ESS. Créé en 2008 en Bretagne, l'observatoire de l'économie sociale et solidaire est animé par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS).

Il produit des analyses sur les caractéristiques de l'ESS sur les territoires bretons. Il conduit également des études sectorielles ou thématiques visant à identifier les facteurs clés facilitant ou freinant le développement des entreprises de l'ESS.

## Méthodologie :

L'Insee a stabilisé le périmètre de l'économie sociale, de manière à permettre une exploration statistique.

Le champ de l'économie sociale et solidaire est construit à partir d'une liste de catégories juridiques. Les structures de l'économie sociale ainsi définies sont ensuite réparties en 4 familles : coopératives, mutuelles, associations et fondations.

*NB : les structures n'ayant pas de statut d'économie sociale, mais pouvant se revendiquer de l'ESS au titre des critères mis en place la loi sur l'ESS de juillet 2014, ne sont pas encore intégrées dans le périmètre d'observation, faute d'une identification fiable dans la base INSEE SIRENE*

La typologie sectorielle utilisée est basée sur la nomenclature d'activité française (NAFrev2) de l'INSEE, se référer au tableau ci-contre pour avoir une explicitation des champs sectoriels analysés.

## Sources

Les données sur les effectifs salariés et établissements sont issues de la source INSEE FLORES. C'est un système d'information alimenté par différentes sources, dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Les données portant sur les caractéristiques des salariés et des postes de travail sont issues de la source INSEE DSN.

# Nomenclature d'activité



Typologie	Exemples d'activités
<b>Action sociale</b>	
<i>Accueil des jeunes enfants</i>	Crèches et haltes-garderies, multi-accueil, relais assistantes maternelles
<i>Aide a domicile</i>	
<i>Aide par le travail</i>	ESAT, EA, structures de l'insertion par l'activité économique
<i>Autres actions sociales sans hébergement</i>	Accueil et accompagnement social de publics (enfants, jeunes, personnes handicapées, personnes âgées, migrants, etc...), Instituts médico-éducatifs (IME), structures de l'insertion par l'activité économiques
<i>Hébergement medico-social et social</i>	EHPAD, foyers logement pour personnes âgées, hébergement de l'enfance en difficultés, hébergement de personnes handicapées, Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
<b>Enseignement</b>	
<i>Enseignement primaire, secondaire et supérieur</i>	organismes de gestion de l'enseignement catholique (OGEC), écoles Diwan, maisons familiales rurales, lycées professionnels
<i>Formation continue d'adultes</i>	Centre de formation professionnelle
<i>Enseignement culturel</i>	Enseignement des pratiques artistiques, écoles de musiques
<b>Santé</b>	Hôpitaux, maisons de santé, centre de soins infirmiers à domicile, médecine du travail
<b>Arts, spectacles</b>	Compagnie de danse, de théâtre, gestion de salle de spectacle, soutien au spectacle vivant (formation, support logistique...), Création et/ou diffusion dans les arts plastiques
<b>Sport, loisirs</b>	Clubs de sport, gestion d'installation sportive, accueil de loisirs périscolaire
<b>Animation</b>	Structures s'inscrivant dans la convention collective de l'animation. Principalement Animation socio-culturelle et éducation populaire mais aussi solidarité internationale, défense des droits ou de l'environnement, activités émergentes.
<b>Hébergement et restauration</b>	Tourisme social, accueil de séjours scolaires (classe vertes, classes de mer), auberges de jeunesse, résidences habitat jeunes (ex-FJT), offices du tourisme, restauration collective
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	Coopérative de production agricole
<b>Industrie, construction</b>	Industrie agro-alimentaire coopérative, SCOP du BTP, coopérative d'artisans, Gestion et recyclage des déchets, métallurgie, sous-traitance automobile...
<b>Commerce</b>	Coopératives de commerce agricole, coopératives maritimes, coopératives de consommateurs, opticiens mutualistes, coopératives de commerçants, centrales d'achats
<b>Activités financières et d'assurance</b>	Banques, assurances de santé, assurances des biens
<b>Soutien aux entreprises</b>	CUMA, groupements d'employeurs, associations intermédiaires, centre de gestions, conseil aux entreprises
<b>Divers</b>	Radios et cinémas associatifs, label de musiques, productions de films, Gestion de musées et monuments, Maison d'édition, édition de journaux



## La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne

C'est l'outil mutualisé dont se sont dotés les acteurs de l'ESS, pour animer le développement de l'ESS dans notre région.

Regroupant une centaine d'adhérents (réseaux, fédérations ou entreprises locales), ces acteurs ont confié 6 missions à la CRESS :

- **Structurer l'ESS et représenter** ses particularités et ses intérêts auprès des pouvoirs publics
- Développer une **culture ESS**, chez les jeunes et le personnel éducatif, chez les pouvoirs publics, auprès des médias
- Appuyer **la création, le développement** et le maintien des entreprises de l'ESS
- Appuyer la **formation** des dirigeants et des salariés de l'ESS
- **Diffuser les données** relatives à l'ESS
- Inscrire l'ESS bretonne dans les **dynamiques européennes**

### Contact

David Ison, *Chargé de mission Observatoire*

dison@cress-bretagne.org

02 99 85 90 92

CRESS Bretagne

187 rue de Chatillon

35200 Rennes

[www.oress-bretagne.fr](http://www.oress-bretagne.fr)



Avec le soutien de



Pour aller plus loin,

[www-ess-bretagne.org](http://www-ess-bretagne.org)

Le site ressource sur l'économie sociale et solidaire en Bretagne